

**LES RESSOURCES YORBEAU INC.**  
**(« Yorbeau » ou la « Société »)**

**Rapport de gestion**  
**pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

*Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 30 mars 2015 et devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et les notes qui y sont afférentes. Les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et les notes y afférentes ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.*

*Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.*

**Général**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a complété les transactions suivantes :

- Au cours du premier trimestre de 2014, la Société a complété un placement privé de 9 515 002 unités au prix de 0,18 \$ l'unité pour un produit brut de 1 712 700 \$. Chaque unité consiste d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription pouvant être exercé au prix de 0,30 \$ l'action jusqu'au 31 décembre 2015.
- En mai 2014, 8860840 Canada Inc., une filiale en propriété exclusive de Yorbeau, a fusionné avec Mines Cancor Inc. (« Cancor »). En vertu des modalités de la fusion, chaque actionnaire de Cancor avait le droit de recevoir une action ordinaire de Yorbeau et un demi-bon de souscription de Yorbeau pour chaque 12 actions ordinaires de Cancor détenues par cet actionnaire de Cancor. Chaque bon de souscription entier de Yorbeau donne le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de Yorbeau au prix de 0,30 \$ jusqu'à 17 h (heure de Montréal) le 31 décembre 2015 (l'« heure d'expiration »), sous réserve d'une accélération de l'heure d'expiration si, en tout temps avant l'heure d'expiration, le prix de clôture des actions ordinaires de Yorbeau sur la Bourse de Toronto est égal ou supérieur à 0,45 \$ au cours de 20 jours boursiers consécutifs. En vertu de la fusion, Yorbeau a émis un total de 8 181 793 actions et 4 090 871 bons de souscription aux actionnaires de Cancor en échange de leurs actions de Cancor. La compagnie résultant de la fusion est une filiale en propriété exclusive de Yorbeau dont la dénomination sociale est Mines Cancor Inc.
- En décembre 2014, la Société a complété deux placements privés aux termes desquels elle a émis un total de 16 710 000 actions accréditatives au prix de \$0,08 \$ l'action pour un produit brut de 1 336 800 \$.

En juin 2014, Gold Fields a avisé la Société de son intention de se retirer de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation qu'elle avait conclue avec Yorbeau en raison de la décision du groupe Gold Fields de se retirer des projets d'exploration hors chantiers qui résulte de la stratégie de croissance corporative révisée de Gold Fields. En vertu de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation,

Gold Fields a dépensé un total de 3 261 554 \$ en dépenses d'exploration sur la propriété Rouyn et a effectué un paiement de 738 446 \$ à Yorbeau, ce qui représente l'insuffisance du montant de dépenses d'exploration de 4 millions \$ que Gold Fields s'était engagée à dépenser sur la propriété Rouyn.

En 2014, avant son retrait de la convention d'option et d'entreprise en coparticipation, Gold Fields a effectué un programme d'exploration comprenant 17 forages pour un total de 7 311,56 mètres sur les blocs Augmitto, Cinderella, Lac Gamble et Astoria. Le but du programme était de définir le prolongement latéralement et verticalement ainsi que de confirmer l'inclinaison des zones de minerai à plus forte teneur. Les faits saillants de ce programme sont l'extension en profondeur et latéralement à l'est de la zone minéralisée à Astoria, le forage AS-14-636 rapportant une valeur de 4,1 g/t Au sur 5,2 mètres à une profondeur de 580 mètres et le forage AS-14-645, soit le forage le plus à l'est, rapportant une valeur de 9,1 g/t Au sur 9 mètres.

En septembre 2014, un autre programme de forage a été effectué par Yorbeau visant la portion de la propriété qui s'étend du bloc Augmitto au bloc Bouzan. Sept forages totalisant 3 071 mètres ont été complétés et ont indiqué que la minéralisation s'étend vers l'est, le forage AS-14-646 rapportant 14,0 g/t Au sur 2,0 mètres à une distance d'environ 130 mètres à l'est du forage AS-14-645.

Finalement, un nouvel examen de la description des carottes des forages historiques du bloc Astoria a mené à la reconnaissance de zones minéralisées qui n'avaient pas été antérieurement échantillonnées, incluant une zone dans le forage AS-95-9037 qui a rapporté 9,7 g/t Au sur 6,0 mètres.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, aucuns travaux n'ont été effectués sur la propriété Beschefer.

Après la fin de l'exercice, la Société a acquis la presque totalité des actifs d'exploration de Ressources Cogitore Inc. (« Cogitore ») en contrepartie de l'émission de 25 millions d'actions. Les actifs d'exploration acquis par Yorbeau consistent en sept propriétés d'exploration de métaux de base situées dans la très prometteuse ceinture d'Abitibi du Québec et de l'Ontario ainsi qu'une carothèque et un immeuble à bureaux situés à Chibougamau.

En 2015, la Société a l'intention d'effectuer un programme d'exploration de 1,4 million \$. Le programme comprendra un total de 7 500 mètres de forage au diamant sur la propriété Rouyn et sur deux des propriétés qui ont été acquises de Cogitore, les projets Selbaie ouest et Scott Lake. Le programme d'exploration 2015 comprendra également la compilation de toutes les données précédentes sur la propriété Beschefer incluant une série de coupes transversales géologiques et la préparation d'une proposition d'un programme d'exploration complet.

La Société continue présentement son évaluation des autres propriétés acquises de Cogitore ainsi que des propriétés acquises en vertu de la fusion avec Cancor afin d'optimiser ses activités d'exploration futures.

### **Risques et incertitudes**

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Société a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Société peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et le financement par entreprise de coparticipation et/ou par la vente de redevances. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

### **Résultats des activités**

#### *Administration*

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a subi une perte et une perte du résultat étendu de 1 519 799 \$ comparativement à 1 204 758 \$ l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les revenus pour l'exercice ont totalisé 119 135 \$ comparativement à 72 679 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Les revenus sont composés : i) d'un montant de 27 135 \$, représentant les frais de gestion facturés à Gold Fields pour la période de cinq mois se terminant en mai 2014; ii) d'un montant de 60 000 \$ représentant les frais de 5 000 \$ par mois facturés à Société Minière Goldstar pour les services de gestion rendus par Yorbeau; et iii) d'un montant de 32 000 \$ représentant les frais de location de 6 000 \$ par mois facturés à Gold Fields de janvier à mai 2014 inclusivement et les frais de location de 2 000 \$ facturés à Cogitore pour l'entreposage de carottes sur la propriété de Yorbeau. Les charges pour l'année ont totalisé 1 638 934 \$ comparativement à 1 277 437 \$ lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Les charges administratives pour l'exercice, dont les détails sont présentés dans le tableau ci-dessous, ont augmenté de 417 066 \$ comparativement à l'année précédente en raison principalement: i) de l'augmentation des honoraires professionnels; ii) de l'augmentation du coût des relations avec les investisseurs; et iii) des frais additionnels résultant de la fusion avec Cancor.

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
Honoraires professionnels	517 450	\$	364 531	\$
Salaires	269 340		248 815	
Relations avec les investisseurs	238 416		118 663	
Taxes, permis, honoraires	37 404		12 372	
Redevances	50 000		50 000	
Divers	67 662		55 146	
Loyer	59 378		49 399	
Assurance	38 551		42 336	
Coûts de la fusion	155 342		-	
Renversement d'une provision pour une réclamation	(75,215)		-	
Total	1,358,328	\$	941 262	\$

#### *Exploration*

La Société a encouru un total de 456 250 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 315 961 \$ l'année précédente), toutes ces dépenses ayant été encourues sur la propriété Rouyn. Les éléments importants des dépenses d'exploration sont les salaires des géologues et des techniciens dont le montant total s'élève à 205 662 \$, les coûts de forage d'un montant de 158 304 \$ et les frais de chauffage et d'électricité du bâtiment d'entretien à la propriété Rouyn, lesquels s'élèvent à 14 788 \$. En raison de ces

dépenses d'exploration, des crédits de droits miniers et relatifs aux ressources d'un montant de 163 828 \$ et de la réduction de 738 446 \$ représentant l'insuffisance du montant de dépenses d'exploration de 4 millions \$ que Gold Fields s'était engagée à dépenser sur la propriété Rouyn, les éléments d'actif minier et d'exploration de la Société ont diminué à 18 669 454 \$ au 31 décembre 2014 (comparativement à 19 046 124 \$ au 31 décembre 2013), dont le montant de 18 528 358 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Rouyn, le montant de 71 742 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Beschefer et le montant de 69 354 \$ représente la valeur comptable nette des dépenses encourues à l'égard des propriétés acquises de Cogitore.

### **Information annuelle choisie**

Le tableau suivant présente de l'information annuelle choisie pour chacun des trois plus récents exercices complétés :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Revenu	125 731 \$	72 689 \$	3 515 \$
Autre revenu relié aux actions accréditatives	Néant	Néant	256 288 \$
Revenu total	125 731 \$	72 689 \$	259 803 \$
Perte et perte du résultat étendu	(1 519 799) \$	(1 204 758) \$	(1 014 648) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Actif total	20 985 647	19 364 710 \$	18 535 298 \$
Passif financier à long terme	615 875 \$	669 210 \$	669 210 \$

### **Sommaire des résultats trimestriels**

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Perte nette</u>	<u>Perte nette par action, de base et diluée</u>
31 décembre 2014	16 880 \$	(228 694) \$	(0,01) \$
30 septembre 2014	18 184 \$	(361 672) \$	(0,01) \$
30 juin 2014	41 852 \$	(603 716) \$	(0,01) \$
31 mars 2014	48 815 \$	(325 717) \$	(0,01) \$
31 décembre 2013	32 690 \$	(314 528) \$	(0,01) \$
30 septembre 2013	39 989 \$	(269 241) \$	(0,01) \$
30 juin 2013	0 \$	(324 342) \$	(0,01) \$
31 mars 2013	10 \$	(296 647) \$	(0,01) \$

### **Liquidité**

Au cours de l'exercice, certains administrateurs ont avancé des prêts totalisant 50 000 \$ à la Société, ce qui a augmenté le montant total des prêts en cours à 450 000 \$. Ces prêts portaient intérêt à des taux variant de 10 % à 12 % par année et étaient remboursables sur demande. Au cours de l'exercice, des intérêts de 8 699 \$ ont été imputés aux charges d'intérêts et 450 000 \$ ont été remboursés. Le montant total d'intérêt payable relativement au prêt de 450 000 \$ s'est élevé à 34 316 \$. Au 31 décembre 2014, il n'y avait plus de prêts impayés.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisaient 1 916 083 \$ comparativement à 57 563 \$ au 31 décembre 2013. Le fonds de roulement au 31 décembre 2014 était de 1 580 290 \$ comparativement à (1 432 998) \$ au 31 décembre 2013. L'augmentation du fonds de roulement résulte des placements privés d'actions de la Société en 2014, lesquels ont généré un produit brut totalisant 3 049 500 \$, et de l'acquisition de Cancor, laquelle avait une trésorerie de 1 452 722 \$. Le programme d'exploration 2015 de Yorbeau d'un montant de 1,4 million \$ est financé. La Société a besoin d'une somme additionnelle de 600 000 \$ pour financer ses charges administratives de 2015. La Société a l'intention d'effectuer un financement au cours du deuxième ou troisième trimestre.

### **Ressources en capital**

Tel que décrit sous les rubriques « Général » et « Liquidité », la Société a procédé à des financements par actions durant l'année 2014 qui ont généré un produit brut total de 3 049 500 \$.

La Société s'est engagée à dépenser 1 336 800 \$ en frais d'exploration admissibles le ou avant le 31 décembre 2015 relativement aux placements d'actions accréditatives qu'elle a complétés en 2014. Au 31 décembre 2014, la Société n'avait pas encore encouru de frais admissibles.

Au 31 décembre 2014, la Société avait déposé auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et de la Commission de protection du territoire agricole des montants de 91 760 \$ et 24 000 \$ respectivement à titre d'exécution partielle de ses obligations de garanties financières requises pour les coûts de restauration des sites miniers Astoria et Augmitto. La Société estime que le montant total des coûts de restauration pour ces sites sera de 616 000 \$ dans l'ensemble. La Société est actuellement en discussion avec les autorités gouvernementales pour l'approbation du plus récent plan de fermeture de ces sites miniers et du montant des coûts de restauration qui y est prévu. La Société est de plus en attente d'une réponse des autorités concernant le montant et la forme des garanties supplémentaires pouvant être requises.

### **Estimations comptables critiques**

L'établissement d'états financiers consolidés annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont fournies dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et concernant la détermination des coûts capitalisables en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation relativement à l'acquisition des actifs nets de Cancor ainsi que la comptabilisation et l'évaluation des crédits de droits miniers remboursables.

Les jugements critiques posés lors de l'évaluation de méthodes comptables adoptées sont liés à la comptabilisation de la transaction avec Cancor qui a été enregistrée comme une acquisition d'actifs étant donné que Cancor ne correspond pas à la définition d'une entreprise selon IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes:

- Recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt relatifs à des ressources et des crédits de droits miniers remboursables;
- Évaluation de la provision pour remise en état du site;
- Évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions;
- Recouvrabilité des actifs d'impôt différé;
- Évaluation de la juste valeur des bons de souscription émis et du passif lié aux actions accréditives.

### **Normes comptables futures**

Les nouvelles normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Société:

#### *i) IFRS 9 - Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en présentant un nouveau modèle des « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relation et couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la

comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

ii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'application anticipée est permise.

L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. L'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information étaient satisfaisants.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2014. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu

qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière était satisfaisant.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant l'exercice de la Société terminé le 31 décembre 2014 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Divulgence d'informations de nature technique et scientifique**

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 qui révise et approuve l'information de nature technique et scientifique divulguée dans les communiqués de presse et les autres documents d'information continue de la Société est Laurent Hallé, géo.

### **Transactions avec des parties liées**

David Crevier, le président du conseil et chef de la direction et un administrateur de la Société, est un associé de Colby Monet s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Société d'un montant de 529 702 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Société a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. Les paiements sur la redevance sont imputés à l'état consolidé du résultat global car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar jr, un administrateur de la Société, est le seul actionnaire d'Alta.

Durant l'exercice, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Société d'un montant de 74 000 \$.

Au cours du même exercice, des services de relations avec les investisseurs ont été fournis à la Société par G. Bodnar jr, un administrateur de Yorbeau, et par François Perron, un ancien administrateur de Yorbeau, d'un montant de 40 000 \$ et 115 000 \$ respectivement.

Tel que mentionné ci-dessus sous la rubrique « Liquidité », au cours de l'exercice, certains administrateurs ont avancé des prêts totalisant 50 000 \$ à la Société, ce qui a augmenté le montant total des prêts en cours à 450 000 \$. Ces prêts portaient intérêt à des taux variant de 10 % à 12 % par année et étaient remboursables sur demande. Au cours de l'exercice, des intérêts de 8 699 \$ ont été imputés aux charges d'intérêts et 450 000 \$ ont été remboursés. Le montant total d'intérêt payable à l'égard du prêt de 450 000 \$ était de 34 316 \$. Au 31 décembre 2014, il n'y avait plus de prêts impayés.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements temporaires, d'autres effets à recevoir, des dépôts en fidéicommis et des fournisseurs et autres créditeurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

### **Information sur les actions en cours**

Le capital autorisé de la Société consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 233 792 001 étaient émises et en cours au 30 mars 2015. À cette date, la Société avait également en cours

des options d'achat d'actions visant l'achat d'un total de 6 110 000 actions à des prix variant de 0,24 \$ à 0,27 \$ l'action et des bons de souscription visant l'achat d'un total de 9 778 926 actions à des prix variant de 0,08 \$ à 0,30 \$ l'action.

**Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels à l'égard de la Société sont disponibles sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).